

Préparation à l'agrégation d'arabe

Session 2021

Version 3 correction

La lettre d'al-Mutalammis : cette expression s'emploie comme proverbe à propos d'une missive fatale à son porteur. Ṭarafa ibn al-'Abd et son oncle Ġarīr ibn 'Abd al-Masīh, plus connu sous le nom d'al-Mutalammis, étaient des commensaux du roi 'Amr ibn Hind. Quand celui-ci entendit dire qu'ils l'avaient satirisé, il les chargea chacun d'une missive à remettre à son gouverneur du Baḥrayn. Il leur fit accroire qu'il y stipulait de les récompenser, alors qu'il ordonnait de les mettre à mort. Ils partirent donc ; parvenus à Naḡaf, ils aperçurent un vieil homme qui déféquait sur la route tout en mangeant une miche de pain et en retirant de son vêtement des poux qu'il écrasait entre ses doigts.

— Jamais je n'ai vu vieillard plus sot ! s'exclama al-Mutalammis.

— Où donc vois-tu de la sottise ? répliqua le vieil homme. J'expulse du mauvais, j'ingère du bien, et je tue un ennemi. Plus sot que moi, ma foi, est celui qui porte sa ruine dans sa propre main !

Ces propos alarmèrent al-Mutalammis. Croisant un jeune homme d'al-Ḥīra, il lui demanda s'il savait lire. L'autre ayant acquiescé, il décacheta la lettre et la lui donna. Voici le message qu'elle contenait : « Quand al-Mutalammis t'apportera cette missive de notre part, tranche ses mains et ses pieds, puis enterre-le vivant. »

Al-Mutalammis la prit et la jeta dans le fleuve d'al-Ḥīra :

— Ta lettre contient certainement la même chose que la mienne, dit-il à Ṭarafa.

— Non pas, dit Ṭarafa, il ne s'en prendrait pas à moi !

Al-Mutalammis partit pour le Cham et sauva ainsi sa tête. Quant à Ṭarafa, il poursuivit vers le Baḥrayn et remit la missive à son gouverneur.

— Le roi m'ordonne de te tuer, lui dit-il après l'avoir lue. Choisis donc la mort que tu veux.

Entendant cela, le poète tomba des nues et répondit, désespéré :

— S'il faut mourir, alors qu'on me tranche les veines.

Il ordonna qu'on se saisît de lui, on lui trancha les veines du bras et on laissa son sang s'épandre jusqu'à ce qu'il mourût. Al-Buḥturī dit à ce propos, en en faisant l'exemple proverbial de qui doit choisir le moindre de deux maux :

*De son rejet j'ai pris mon parti, plutôt que de subir la séparation ;
les plantes amères sont du miel quand on goûte à la coloquinte !
Ainsi en fut-il de Ṭarafa, quand il craignit qu'on lui coupât
la tête : avoir les veines tranchées lui parut un moindre mal.*

Et parmi ceux qui employèrent l'expression proverbiale de « la lettre d'al-Mutalammis », il y a celui qui dit ceci à al-Farazdaq – à qui un puissant avait confié une missive à remettre à son lieutenant, et dans laquelle il ordonnait de le récompenser – :

*Jette la lettre, Farazdaq ! qu'elle ne te soit pas
funeste comme la lettre d'al-Mutalammis !*

Extrait de *La nourriture des cœurs*, d'al-Ṭa'ālibī.